



La famille, c'est précieux. Protégez-la!

Chez UNI, nous croyons que l'impensable peut arriver. Vos proches doivent être mis à l'abri. UNI vous donne accès à plusieurs services liés à l'assurance vie et autres produits d'assurance de personnes.



Appellez maintenant!
506 783-4241

COOPÉRATION FINANCIÈRE



C.P. / P.O. Box 3010 | 1029 Route 134
Petit-Rocher, NB E8J 3E7
Tel. : 783-3245
Fax : 783-8274 | rhfrenet@nb.aibn.com



www.rhfrenette.sitew.com

CONCEPTION IMPRESSION




Imprimerie et design • Printing & Design

237, av. King, Bathurst, NB E2A 1N9
506.546.1707
Fax: 506.546.8588

impressionprinting.com

Retrouvez-nous sur 



LE LOUP-MARIN

Le bulletin d'information du village de Pointe-Verte • mai 2017

Jean Baptiste Roy

Jean Baptiste Roy est né à Pointe-Verte. Lui et sa femme, Diane, ont une fille. Quoiqu'il habite maintenant à Petit-Rocher Nord, Jean Baptiste est encore très attaché à Pointe-Verte. Lorsqu'il pose sa candidature à un poste de conseiller municipal en 1980, Jean Baptiste Roy fait partie du Conseil régional pour l'aménagement du Nord (CRAN). Il siège aussi au comité Ambulance Chaleur et est membre non voté assigné pour siéger à la commission d'urbanisme. Une fois élu au conseil, il siège au comité d'enfouissement sanitaire et à celui de la police régionale (BNPP).



économique de la région lui tient à cœur et il participe au plan d'aménagement sanitaire et à l'établissement de l'aéroport régional de Bathurst. En plus des affaires en cours, le village débute le processus d'installation des égouts. Avec son conseil, il fait avancer le dossier de la BNPP, celui pour l'acquisition d'un gymnase à l'école et le plan d'enfouissement sanitaire. C'est sous son mandat que

Pointe-Verte se joint à Beresford, Nigadoo et Petit-Rocher pour obtenir les services de la fourrière Beniro.

Jean est conseiller lorsque le processus de développement du Parc Atlas comme site récréotouristique se met en marche. Il en fait son cheval de bataille et le projet devient réalité. Jean est présentement président du comité du DSL de Petit-Rocher Nord et membre du conseil d'administration du foyer Notre-Dame-de-Lourdes à Bathurst. ◀

Claudine Arseneau Roy

Dans ce numéro de mai vous trouverez :

Coin Séjour-Jeunesse	2	La Barque	5	Club amical de l'âge d'or	7
Chronique du conseil municipal	3	Calendrier communautaire	6		
Info	4	Pensée du mois	6		



Coin Séjour-Jeunesse

Concours d'épellation

Félicitations à Mathis Jean et à Mahélia Lapointe qui ont très bien représenté l'école au concours d'épellation à l'école La Croisée de Robertville. Ce concours a été organisé dans le cadre de la Semaine provinciale de la fierté française et regroupait plusieurs écoles de la région Chaleur.

Yoga et méditation

Les élèves de la maternelle à la 4e année ont commencé un projet dans le cadre duquel ils vont apprendre à faire du yoga et de la méditation. Ils suivront un atelier par semaine pendant un mois. Ces ateliers sont donnés par Mme Sylvie Léger, propriétaire de *Atlantic Body Mind Balance*.



Maire d'un jour

Le 21 avril a eu lieu la première édition dans la région Chaleur du concours « Maire d'un jour ». Les élèves devaient écrire une rédaction sur le sujet suivant : « Si j'étais élu(e) maire d'un jour de ma municipalité, quel serait mon plus grand projet? » Le gagnant pour l'école de Pointe-Verte est Frédéric Aubie Cormier. Il a donc passé la journée avec M. Normand Doiron avec qui il a pu observer le rôle du maire dans la municipalité. Bravo, Frédéric!

Marie-Christine Collin
Agente de développement communautaire

Savais-tu que?

- Le ketchup mauve *E-Zee Squirt* de Heinz, créé en 2000, a connu un bon succès les trois premières années de son existence. Il contenait 25 % plus de vitamine C que le ketchup rouge traditionnel.
- Jeanne Calment a été la doyenne des Français à partir du 20 juin 1986 et la doyenne de l'humanité à partir du 17 septembre 1989 jusqu'à sa mort le 4 août 1997. Elle a vécu 122 ans, 5 mois et 14 jours. Elle est la personne qui a vécu le plus longtemps au monde dont la naissance a pu être établie de manière certaine.

Jérémie Jean, 3^e année



LE LOUP-MARIN

mai 2017 • volume 14 numéro 5

Le loup-marin : c'est le bulletin d'information municipal de Pointe-Verte.

Président du comité de rédaction : Euclide Chiasson

Le Cap loup-marin : c'est le rocher que l'on peut voir, même à la marée haute, à l'entrée est du village. À une autre époque, on pouvait y voir des loups marins s'y réchauffer au soleil. C'est aussi là que l'on pêche des moules (mouques) sous la glace.

Montage : Imprimerie Impression

Équipe : Mireille Arseneau, coordonnatrice;
Jeanne Lanteigne,
chronique *J'améliore mon français*
et correctrice.

Périodicité : mensuel

Adresse postale :
La rédactrice
375, rue Principale, Pointe-Verte, NB E8J 2S8
Téléphone : 542-2606 • info@pointeverte.net



www.facebook.com/village.pointe.verte

www.pointe-verte.ca

Chronique du conseil municipal (suite de la page 3)

Regardez dans le rétroviseur!

Toute manœuvre exige de consulter les rétroviseurs et de vérifier tous les angles morts.

Évitez de klaxonner.

Même si vous le faites dans le but d'avertir le cycliste de votre présence, le klaxon énerve le cycliste et peut entraîner une fausse manœuvre de sa part.

Vous êtes un cycliste?

La vie à vélo n'est pas de tout repos! Il faut se méfier des cailloux, des bouches d'égout, des débris, des nids-de-poule, des angles morts et des portières qui s'ouvrent. Le tout en restant visible pour l'automobiliste!

N'oubliez pas de :

- respecter la signalisation;
- signaler vos intentions lors d'un arrêt ou d'un virage;
- circuler dans le sens de la circulation et à l'extrême droite de la chaussée;
- rouler en file indienne avec d'autres cyclistes. ◀

La Barque (suite de la page 5)

- exploiter de nouveaux potentiels dans des domaines de pointe de la technologie verte;
- soutenir les organismes locaux partageant les intérêts sociaux et communautaires de la Barque dans la réalisation de leurs projets;
- contribuer à l'essor économique local en louant des locaux à des organismes dont les intérêts sociaux et communautaires sont compatibles avec ceux de la Barque.

En offrant ses outils et ses services, la Barque veut :

- encourager des pratiques responsables et stimuler la réussite au sein de toutes les couches de la communauté;
- permettre à chaque citoyen et chaque citoyenne d'exploiter son potentiel de création;
- développer, maintenir et partager des compétences et des connaissances dans des domaines variés de la fabrication, de la transformation et de la création;
- encourager l'émergence de projets stimulant la vitalité et le rayonnement de la région Chaleur;
- contribuer au mieux-être de ceux et de celles qui ne pourraient autrement exploiter leur potentiel créateur, en leur procurant un encadrement sécuritaire enrichissant.

VISION

La Barque s'établit comme moteur de diversité et d'innovation dans la région Chaleur. Outil incontournable de formation communautaire et de croissance personnelle, la Barque constitue une référence en matière de structure sociale sécuritaire et responsable, axée sur le succès de tous les membres de la collectivité. ◀

Membres du comité provisoire de la Barque :

Euclide Chiasson, président; Jean-Baptiste Roy, vice-président;
Paul Fournier, secrétaire; Brigitte Collin, trésorière; Sonia Aubé et Micheline Godin, administratrices.

Club amical de l'âge d'or

Gagnant-e-s de la boule de l'âge d'or

23 mars	#85	Angela Guérette	118 \$	pas payé
30 mars	#482	France Lavoie	230,50 \$	payé
6 avril	#538	Louise Comeau	110 \$	payé
13 avril	#372	Jules Hussey	108,50 \$	pas payé

Notez qu'il faut avoir payé sa boule pour remporter le prix.

Le souper au homard pour les membres seulement aura lieu le 13 mai à 18 h. Les billets sont en vente au coût de 18 \$ chacun auprès de Simonne au 783-3404 ou Imelda au 783-2909.

▼ Calendrier communautaire

mai 2017

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
	1	2 10 h Exercices pour les aînés (50 ans et plus) - Salle communautaire Gratuit	3	4 10 h Exercices pour les aînés (50 ans et plus) - Salle communautaire Gratuit 19 h Parties de cartes du Club amical de l'âge d'or - Salle communautaire	5	6 16 h - Messe
7	8	9 10 h Exercices pour les aînés (50 ans et plus) - Salle communautaire Gratuit	10 13 h 30 à 15 h 30 Jeux de poches - Salle communautaire	11 10 h Exercices pour les aînés (50 ans et plus) - Salle communautaire Gratuit 19 h Parties de cartes du Club amical de l'âge d'or - Salle communautaire	12	13 16 h Messe - Chevaliers de Colomb
14 Fête des Mères 10 h Assemblée des Chevaliers de Colomb - Local des Chevaliers	15	16 10 h Exercices pour les aînés (50 ans et plus) - Salle communautaire Gratuit	17	18 10 h Exercices pour les aînés (50 ans et plus) - Salle communautaire Gratuit 19 h Parties de cartes du Club amical de l'âge d'or - Salle communautaire	19	20 16 h - Messe
21	22 Fête de la Reine	23 10 h Exercices pour les aînés (50 ans et plus) - Salle communautaire Gratuit	24	25 10 h Exercices pour les aînés (50 ans et plus) - Salle communautaire Gratuit 19 h Parties de cartes du Club amical de l'âge d'or - Salle communautaire	26	27 16 h - Messe
28	29	30 10 h Exercices pour les aînés (50 ans et plus) - Salle communautaire Gratuit				

Pensée du mois...

*Rien n'est plus précieux,
Rien n'est plus charmant,
Rien n'est plus émouvant
Que le sourire d'une maman!*



CHRONIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Bonjour à tous,

Le beau temps est enfin de retour! Le conseil municipal vous souhaite un été des plus agréables et nous voulons également souhaiter aux pêcheurs de Pointe-Verte et de la région une excellente saison de pêche. Nous avons hâte de nous régaler de vos délicieuses prises!

Nous avons de nombreuses bonnes nouvelles qui annoncent un été très occupé à Pointe-Verte. Premièrement, la municipalité entreprendra avec l'aide du Fonds fédéral de la taxe sur l'essence des réfections à ses rues municipales. Le revêtement de certaines rues sera refait en criblure de pierre (chip seal) cet été. Les rues suivantes verront des travaux : rue des Oiseaux, rue de l'Anse, rue de l'École, rue de la Sucrierie et rue du Ruisseau Ouest.

La deuxième phase de notre projet de remplacement des égouts pluviaux sur la rue Principale, qui a débuté l'été passé par le remplacement de canalisations enfouies à partir de la rue du Parc jusqu'au ruisseau Fournier, se poursuivra cet été et les canalisations allant du ruisseau Fournier jusqu'à la rue de la Gare seront remplacées. Ces travaux seront effectués avec des fonds obtenus du programme provincial de routes désignées. Dans le cadre de ce même programme, la municipalité a demandé et obtenu des fonds pour la réfection du fossé de la rue de la Gare; ce projet sera également réalisé cet été.

Finalement, la municipalité procèdera à l'installation d'égouts pluviaux sur la rue du Parc Ouest à partir de la rue Principale jusqu'à la hauteur de la rue Samuel.

Nous comprenons que les citoyens et résidents de ces rues auront sûrement des questions sur la réalisation de ces projets. À cet effet, une rencontre publique sera prochainement organisée afin que vous puissiez rencontrer les ingénieurs en charge des travaux.

La valeur totale de ces travaux s'élève à 1 409 000 \$, avec une contribution municipale requise de 137 980 \$. La municipalité

compte utiliser des sommes disponibles au budget ainsi que certains fonds de réserve en capitaux pour couvrir sa part et n'a pas l'intention d'emprunter pour réaliser ces travaux.

Nous croyons qu'il s'agit des travaux routiers les plus importants menés depuis la construction des égouts sanitaires il y a déjà plus de 25 ans. Le travail de planification des travaux publics ainsi que de gestion responsable de nos fonds publics porte maintenant fruit. Nous désirons remercier les gouvernements provincial et fédéral ainsi que nos députés, Serge Cormier et Daniel Guitard, pour leur appui à la réalisation de ces travaux.

Nous comprenons également que des travaux sont encore requis ailleurs dans la municipalité, mais nous devons commencer quelque part et ne pouvons tout faire en même temps. Nous poursuivrons au fil des ans l'amélioration de notre réseau routier et d'évacuation des eaux pluviales.

Partageons la route!

L'arrivée du beau temps marque le retour de cyclistes et piétons sur nos routes et, par le fait même, celui de la nécessité de partager la route... Voici un rappel des règles de bienséance sur la route.

Vous êtes un automobiliste?

Faites attention:

- avant un changement de voie;
- avant un virage (surtout à droite);
- aux véhicules qui arrivent en sens inverse, sur une voie simple, quand vous voulez dépasser un cycliste ou un piéton;
- avant d'entrer ou de sortir d'une entrée privée;
- aux intersections;
- lorsqu'un cycliste doit effectuer un virage à gauche;
- lorsque vous devez ouvrir une portière.

(suite à la page 7)



LE CONSEIL MUNICIPAL DE POINTE-VERTE
Normand Doiron (maire) • Roger Guitard (maire-adjoint),
Brigitte Collins, Michel Haché et Jocelyn (Josh) Ouellette (conseillers),
Vincent Poirier (directeur général).



▶ INFO



de la part de toute l'équipe du loup-marin.

Bureau municipal – congé de la fête de la Reine

Veuillez prendre note que le bureau municipal sera fermé le lundi 22 mai, à l'occasion de la fête de la Reine.

Collecte des matières résiduelles

4 mai – collecte des matières recyclables

11 mai – collecte des déchets

18 mai – collecte des matières recyclables

25 mai – collecte des déchets & collecte des encombrant (volumineux)

Collecte spéciale des ordures

L'enlèvement spécial des ordures sera effectué lors de la journée habituelle de l'enlèvement des ordures, soit le **jeudi 25 mai 2017 seulement**. Tous les déchets devront être placés au chemin avant 7 h le jour de l'enlèvement.

DÉCHETS ACCEPTÉS : Appareil ménagers, meubles, matelas, bois de bricolage, broussailles, etc. À l'exception de gros articles, les déchets doivent être placés dans les boîtes de carton, sacs à ordures ou attachés en paquets ne dépassant pas 50 livres et/ou 4 pieds de long. ***Les fenêtres doivent être cassées et mises dans des boîtes marquées.*** Le tout doit être déposé sur le bord de la rue pour le ramassage.

DÉCHETS NON ACCEPTÉS : Rebut de construction, gros arbres, automobiles, motoneiges, roches, gravier, sable, fumier, carcasses d'animaux, réservoirs d'essence, bonbonnes de propane, pneus, matériaux explosifs réactifs, corrosifs et solvants.

RAPPELONS QUE les verres brisés, les objets piquants, les seringues et les objets coupants doivent être enveloppés soigneusement avant d'être jetés dans les poubelles. Ces objets peuvent représenter un danger pour vous ainsi que pour le personnel chargé de l'enlèvement des ordures.

À noter également que les gens pourront apporter des déchets ménagers dangereux et des déchets électroniques au Sportek Curling de Beresford le 6 mai et à Place Bathurst Mall à Bathurst le 13 mai.

- Peinture, huiles usées, bonbonnes de propane
- Piles, tubes fluorescents, ampoules fluocompactes
- Produits nettoyants, cire à planchers
- Fertilisants, pesticides, produits chimiques
- Ordinateurs, télévisions, lecteurs DVD, chaînes stéréo, etc.

Exercices pour les aînés de 50 ans et plus

Les exercices feront relâche durant la saison estivale, soit du 1^{er} juin au 31 août. L'activité reprendra le 5 septembre 2017.

Emploi d'été pour étudiants et étudiantes

Les étudiants et étudiantes intéressés à travailler au Village, à l'administration portuaire de Pointe-Verte ou encore au Parc Atlas doivent compléter une demande d'emploi et la faire parvenir au bureau municipal. Les emplois disponibles sont énumérés sur le site web du Village au www.pointe-verte.ca dans la section « Municipalité - Emplois disponibles ». De plus, tous les étudiants admissibles au programme SEED doivent poser leur candidature par l'entremise du site web suivant : www.nbjobs.ca/seed_landing/. La date limite pour soumettre les candidatures a été fixée au vendredi 12 mai 2017.

LA BARQUE



COOPÉRATIVE D'ENTRAIDE ET DE SOLIDARITÉ COMMUNAUTAIRE CHALEUR

Le 8 mars dernier nous présentions lors d'une réunion publique une vision de ce que pourrait devenir l'école Séjour-Jeunesse après sa fermeture en juin prochain. Nous avons élu un comité provisoire qui avait comme mandat de préciser sa vision et d'incorporer un organisme pour pouvoir dans un premier temps négocier avec les autorités les termes d'un bail de location.

Nous sommes heureux de vous annoncer que les documents d'incorporation sont rendus au ministère de la Justice à Fredericton. Nous attendons les documents officiels d'un jour à l'autre. Nous avons choisi le modèle coopératif comme structure organisationnelle. Nous avons même choisi un nom pour cette coopérative : elle s'appellera La Barque.

QUI NOUS SOMMES

La Barque est un centre communautaire de création et de promotion du mieux-être. Pour remplir son rôle d'éducation, de formation et de soutien social, l'ancienne école, située au cœur de la municipalité de Pointe Verte, offre à la collectivité de la région Chaleur des infrastructures et des espaces pouvant offrir des ateliers divers allant de la danse à la cuisine et se transformer en salons de promotion, lieux d'apprentissage et d'utilisation de nouvelles technologies et d'outils traditionnels, ou lieux de travail et de location pour des institutions, des entreprises, des organismes communautaires ou gouvernementaux dont les intérêts sociaux et communautaires sont généralement compatibles avec ceux de la Barque (voir Mission et Vision).

La Barque vise à innover dans plusieurs domaines, dont ceux de la créativité collective, de l'accompagnement humain, des initiatives vertes, des ateliers communautaires, des transferts de connaissances intergénérationnels, de la mise en valeur des talents locaux et de l'action économique dans son milieu.

Si vous croyez que vos valeurs sociales et communautaires coïncident avec celles de la Barque et si vous êtes à la recherche d'un espace et des services mis à votre disposition à la coopérative d'entraide et de solidarité communautaire Chaleur, montez à bord de la Barque et devenez membre de la coop.

En plus d'être membre, vous deviendrez utilisateur, créateur, collaborateur, mentor et participant à l'essor de l'ensemble de votre collectivité!

MISSION

La Barque est une coopérative sans but lucratif ayant pour mission de mettre en commun des espaces, des outils et du savoir à l'intention de la collectivité de la région Chaleur, dans une optique d'éducation et de formation, pour le mieux-être, l'épanouissement et la pérennité de l'ensemble de ses membres et de l'ensemble de la communauté.

Ses valeurs reposent donc sur l'éducation, la formation, la coopération et le mieux-être de tous les citoyens et toutes les citoyennes de sa grande région, de tout âge, de tous les milieux, de toutes les capacités intellectuelles. La Barque est une institution acadienne offrant des services dans les deux langues officielles.

En offrant ses espaces, la Barque veut :

- créer un milieu sécuritaire d'entraide et de solidarité;
- donner aux artisans et aux membres de la communauté une plateforme d'échange et de coopération;

(suite à la page 7)